

## Éducatrice et Éducateur spécialisés

### Tâches et responsabilités

Le descriptif est présentement à l'étude, mais, sommairement, la personne doit accompagner les enfants ayant des besoins particuliers.

### Exigences et habiletés requises

La formation reconnue pour travailler comme éducatrice/éducateur spécialisé(e) en CPE est le DEC en techniques d'éducation spécialisée.

De plus, la personne doit :

- ✓ Consentir à des vérifications par le service de police ;
- ✓ Avoir suivi un cours de premiers soins et RCR conforme à la réglementation qui est toujours valide;
- ✓ Aimer et respecter les enfants;
- ✓ Connaître les différentes phases de développement de l'enfant âgée entre 0 et 5 ans et le Programme éducatif des services de garde du Québec;
- ✓ Démontrer qu'elle est en mesure d'appliquer des interventions éducatives appropriées;
- ✓ Se montrer flexible afin de s'adapter à différents milieux et manifester un sens aigu de l'éthique professionnelle.

### Conditions de travail

Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies du Québec et rémunération selon les échelles salariales du Ministère de la Famille